

Rapporteur : **Madame Maryse LAVRARD**

OBJET : **Conventions à intervenir dans le cadre de l'opération Pass'Culture**

*Mesdames, Messieurs,*

*La commune de Châtellerault a lancé depuis septembre dernier, son premier passeport culturel dénommé Keskis 'Pass. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de découvrir de nouvelles disciplines artistiques et d'appréhender la richesse culturelle du Châtelleraudais.*

*Sous forme de carte gratuite valable un an, accessible à tous, le Pass'Culture donne accès à une offre culturelle riche et variée en s'appuyant sur la programmation et les manifestations des associations et des équipements culturels.*

*Les actions proposées ne sont pas axées exclusivement sur le principe de réduction tarifaire mais surtout sur un travail de médiation, de découverte ludique des spectacles, d'une approche différente de la culture sous tous ses aspects.*

*Les détenteurs du Pass'Culture peuvent notamment rencontrer les artistes, assister à des répétitions, visiter les lieux de diffusion culturelle, assister à des conférences en lien avec le spectacle vivant.*

*Certaines opérations sont le fruit d'une initiative privée ou associative pour aller à la rencontre de nouveaux publics et ne nécessitent aucun formalisme particulier. D'autres actions issues de partenariats entre la collectivité et les acteurs de la vie culturelle locale ou avec des porteurs de projets privés, impliquent la signature de conventions. Il s'agit par exemple de soirées culture à domicile ou d'actions en lien avec les équipements de la communauté d'agglomération du pays Châtelleraudais ou avec des partenaires institutionnels.*

\* \* \* \* \*

**CONSIDERANT** l'intérêt de ces actions en direction des publics,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir dont deux modèles sont annexés, et leurs éventuels avenants, ainsi que toutes les pièces relatives aux actions culturelles, s'inscrivant dans le cadre du Pass'Culture.

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire  
Par le maire de la commune de Châtellerault  
Transmis à la sous-préfecture, le 15-04-11 N°2612  
Publié au siège de la Mairie, le 19-04-11

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation,  
La responsable du service juridique  
Emmanuelle ADAM